

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *L2 pré-pro ES*
Enseignants responsables : *S. Dorel, F. Hug*

Durée de l'épreuve : *1h00*
Documents autorisés : *aucun*

UEC 34 *pré-professionnalisation « ES »*
EC 341 *adaptations physiologiques aux milieux extrêmes*

Vous traiterez la partie CM et TD sur deux copies séparées.

Questions (CM) /10 :

- 1) Quelles sont les adaptations physiologiques aiguës observées lorsque l'exercice est réalisé en ambiance chaude ? Quels en sont les effets sur la performance de type « aérobic » ? (4 points)
- 2) Quels paramètres de cette équation « $PiO_2 = P_b \times FiO_2$ » sont modifiés (2 points) :
 - a) en altitude ?
 - b) dans une tente hypoxique ?
- 3) Quelle est l'intérêt d'un stage réalisé en altitude sur la performance de type aérobic lorsque l'athlète redescend au niveau de la mer ? expliquez les phénomènes physiologiques sous-jacents (4 points)

Exercices (TD) /10 :

Exercice 1 (5 points)

Le Raid du Groupe Militaire de Haute Montagne jusqu'au Pôle Sud en autonomie complète comportait une équipe de 5 hommes, qui a parcouru 1300 km par des températures de -30°C.

- 1) Selon vous, la thermorégulation pose-t-elle plus de problèmes aux expéditeurs dans ces conditions thermiques ou s'ils avaient réalisé ce raid en ambiance chaude (e.g., 30°C, 70% d'humidité) ? Quels sont les paramètres morphologiques et physiologiques qui influencent la capacité à résister aux ambiances froides ?
- 2) Établissez, sous forme d'un schéma, le bilan des échanges thermiques que rencontrent les membres de cette expédition. Quel mécanisme vasculaire se met en place dans ces conditions ? Quel est l'effet de ce mécanisme sur la fonction cardiaque ?

Exercice 2 (5 points) :

1) Quels sont les mécanismes physiologiques sous-jacents aux résultats présentés sur la figure ci-dessous.

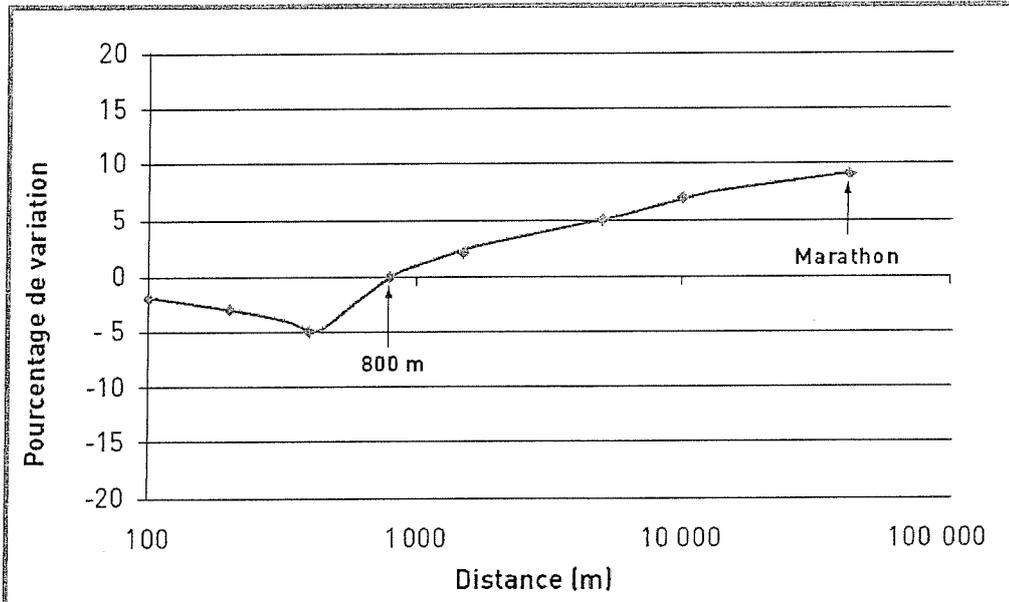


Figure 3 - Variation des performances en course à pied obtenues aux Jeux Olympiques de Mexico. Le pourcentage de variation représente la différence de temps avec la même épreuve réalisée au niveau de la mer dans la même population. Modifié d'après Pugh (3).

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : L2
Enseignant responsable : Sève Carole

Durée de l'épreuve : 1H00
Documents autorisés : *sans*

UE 34 *Pré-professionnalisation "ES"*
EC 342 : *Psychologie et performance sportive*

Sujet :

Il est fréquent d'entendre dire que chaque entraîneur possède et développe son propre style. Que pensez-vous de cette affirmation ? Illustrez avec des exemples concrets.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 2^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *1H00*
Document autorisé : *aucun*

UEC 35 préprofessionnalisation MS
EC 352 : Management des organisations sportives

Question 1 : connaissances relatives au management des organisations sportives (8 pts)

Quelles sont les principales caractéristiques d'un service sportif par rapport à une organisation sportive ? Vous prendrez le soin de définir les termes et d'illustrez vos propos à l'aide de cas concrets.

Question 2 : connaissances relatives à la connaissance du milieu associatif (12 pts)

Quelle place particulière occupe le mouvement sportif au sein du mouvement associatif en France ? (4pts)

Commentez et illustrez la phrase suivante : la vie d'une association sportive en tant qu'organisation, repose sur des arrangements et des négociations dans l'application des règles tant à l'interne qu'à l'externe (12 pts).

NB pour les étudiants ERAMUS : traitez une seule question (choix libre).

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 2^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *1H00*
Document autorisé : *aucun*

UEC 35 préprofessionnalisation MS
EC 352 : Management des organisations sportives

Question 1 : connaissances relatives au management des organisations sportives (8 pts)

Quelles sont les principales caractéristiques d'un service sportif rapport à une organisation sportive ? Vous prenez le soin de définir les termes et d'illustrez vos propos à l'aide de cas concrets.

Question 2 : connaissances relatives à la connaissance du milieu associatif (12 pts)

Quelle place particulière occupe le mouvement sportif au sein du mouvement associatif en France ? (4pts)

Commentez et illustrez la phrase suivante : la vie d'une association sportive en tant qu'organisation, repose sur des arrangements et des négociations dans l'application des règles tant à l'interne qu'à l'externe (12 pts).

NB pour les étudiants ERAMUS : traitez une seule question (choix libre).

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1er semestre

Année d'études : *Licence 2^e année*
Enseignant responsable : *François Mandin*

Durée de l'épreuve : *1h00*
Documents autorisés : *aucun*

UE Pré-professionnalisation Management du Sport (UEC 35)
EC Droit du sport (EC 351)

Sujet : *Fiche d'arrêt. Vous réaliserez, en suivant la méthode explicitée en cours (TD/CM), la fiche d'arrêt rédigée de l'arrêt de la Cour de cassation du 29 juin 2007.*

« LA COUR DE CASSATION, siégeant en ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE, a rendu l'arrêt suivant :
[...]

Sur le moyen unique :

Vu l'article 1384, alinéa 1er, du code civil ;

Attendu que les associations sportives ayant pour mission d'organiser, de diriger et de contrôler l'activité de leurs membres, sont responsables des dommages qu'ils causent à cette occasion, dès lors qu'une faute caractérisée par une violation des règles du jeu est imputable à un ou plusieurs de leurs membres, même non identifiés ;

Attendu, selon l'arrêt attaqué rendu sur renvoi après cassation (2e Civ., 13 mai 2004, Bull. 2004, II, n° 232) que M. X..., participant à un match de rugby organisé par le comité régional de rugby du Périgord-Agenais, dont il était adhérent, et le comité régional de rugby d'Armagnac-Bigorre, a été grièvement blessé lors de la mise en place d'une mêlée ; qu'il a assigné en réparation sur le fondement de l'article 1384, alinéa 1er, du code civil les comités et leur assureur commun, la société La Sauvegarde, en présence de la caisse primaire d'assurance maladie du Lot-et-Garonne ;

Attendu que pour déclarer les comités responsables et les condamner à indemniser M. X..., l'arrêt retient qu'il suffit à la victime de rapporter la preuve du fait dommageable et qu'elle y parvient en démontrant que les blessures ont été causées par l'effondrement d'une mêlée, au cours d'un match organisé par les comités, que l'indétermination des circonstances de l'accident et l'absence de violation des règles du jeu ou de faute établie sont sans incidence sur la responsabilité des comités dès lors que ceux-ci ne prouvent l'existence ni d'une cause étrangère ni d'un fait de la victime ;

Qu'en statuant ainsi, alors qu'elle était tenue de relever l'existence d'une faute caractérisée par une violation des règles du jeu commise par un ou plusieurs joueurs, même non identifiés, la cour d'appel a violé le texte susvisé ;

PAR CES MOTIFS :

CASSE ET ANNULE, en toutes ses dispositions, l'arrêt rendu le 4 juillet 2006, entre les parties, par la cour d'appel de Bordeaux ; remet, en conséquence, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Toulouse ;

Condamne M. X... aux dépens ;

Vu l'article 700 du nouveau code de procédure civile, rejette les demandes de la société La Sauvegarde, des comités régionaux de rugby Périgord-Agenais et d'Armagnac-Bigorre, et de M. X... ;

Dit que sur les diligences du procureur général près la Cour de cassation, le présent arrêt sera transmis pour être transcrit en marge ou à la suite de l'arrêt cassé ;

Ainsi fait et jugé par la Cour de cassation, siégeant en assemblée plénière, et prononcé par le premier président en son audience publique du vingt-neuf juin deux mille sept.

LE CONSEILLER RAPPORTEUR LE PREMIER PRESIDENT

Université de Nantes

UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{er} semestre, 1^{ère} session

Année d'études : *Licence 2^{ème} année*
Enseignants responsables : *Philippe Amarouche,*
Stéphane Bellard, Guy Dersoir

Durée de l'épreuve : *1H30*
Documents autorisés : *aucun*

UEC 36 préprofessionnalisation EM

EC 361 : Didactique de l'éducation physique et sportive

Question n°1 (sur 5 pts)

En vous appuyant sur l'article de *Durali et al.*, citez les APSA les plus programmées en EPS en Seine-Saint-Denis en 2000-2001 ? Quels éléments permettent-ils d'expliquer le choix de ces activités ? Dites rapidement ce que vous en pensez.

(Durali S., Geay S., Perriot C. et Rollan H. (2002). La réalité des pratiques en EPS : l'exemple de la Seine-Saint-Denis, revue EPS n°295, p 35-38.)

Question n°2 (15 pts)

Sujet :

Quelles sont les cinq étapes de l'action didactique des enseignants ? Illustrez chaque étape par un exemple, en veillant à varier les Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA), ainsi que les contextes d'intervention (sport ou EPS).

Consignes méthodologiques :

Votre réponse doit comprendre

- une introduction présentant une accroche, un approfondissement de la signification des mots-clés et un questionnement faisant émerger des problèmes ou des contradictions.
- une étape rédigée parmi les cinq
- les suivantes seront présentées sous forme de plan détaillé (idée principale, arguments, exemples)
- une conclusion reprenant les idées principales de votre démonstration et éventuellement une ouverture.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1er semestre

Année d'études : *Licence 2ème année*
Enseignant responsable : *B. Huet*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *aucun*

UE 36 : pré-professionnalisation « EM »
EC 362 : Méthodes pédagogiques et politiques éducatives

Sujet :

« Pour comprendre une méthode pédagogique, il est nécessaire de comprendre le système de finalités qui sous-tend le projet éducatif dont elle dépend. »

Après avoir proposé une définition de ce qu'est une « méthode pédagogique », vous discuterez la proposition ci-dessus en prenant soin d'illustrer votre propos : vous vous appuierez pour cela sur les différentes approches pédagogiques présentées en cours magistral et en travaux dirigés.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : Licence 2
Enseignant responsable : Françoise BOIVIN

Durée de l'épreuve : 1 heure
Documents autorisés : aucun

UE 37 : Pré-Professionnalisation : LICENCES PROFESSIONNELLES
EC 371 : Visée professionnelle et orientation personnelle

Sujet : Répondez aux questions suivantes :

1 : Au travers d'un schéma, définissez les termes suivants :

- Milieu professionnel
- Structure de travail
- Métier
- Statut

Illustrez vos propos par des exemples.

2 : Présentez le métier que vous aimeriez exercer et expliquez pourquoi ce métier vous intéresse (motivations et adéquation entre vous et le métier).

Quel est selon vous le parcours (étapes) à mettre en œuvre pour parvenir à exercer ce métier?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : Licence 2
Enseignant responsable : Françoise BOIVIN

Durée de l'épreuve : 1 heure
Documents autorisés : aucun

UE 37 : Pré-Professionnalisation : LICENCES PROFESSIONNELLES
EC 371 : Visée professionnelle et orientation personnelle

Sujet : Répondez aux questions suivantes :

1 : Au travers d'un schéma, définissez les termes suivants :

- Milieu professionnel
- Structure de travail
- Métier
- Statut

Illustrez vos propos par des exemples.

2 : Présentez le métier que vous aimeriez exercer et expliquez pourquoi ce métier vous intéresse (motivations et adéquation entre vous et le métier).

Quel est selon vous le parcours (étapes) à mettre en œuvre pour parvenir à exercer ce métier?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2010/2011

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 2*
Enseignant responsable : *Eric MULLER*

Durée de l'épreuve : 1 heure
Documents autorisés : *aucun*

U.E. 37 Pré-professionnalisation "Licences professionnelles"

EC 372 Aspects spécifiques aux licences professionnelles

Sujet :

Question n°1 (10 points): « Expliquez quels types de prévention vous mettez en œuvre dans le cas d'une animation sportive. Vous préciserez s'il s'agit d'un contexte général ou d'un cas particulier défini ».

Question n°3 (10 points) : « L'utilisation du défibrillateur tend à se généraliser. Dans quel cas l'utilisez-vous ? Quels types de mises en œuvre organisez-vous, au regard de quels types de personnes ? »